

# Université de Provence - Département des sciences de l'éducation

Licence 2007-2008

## UE SCEE2 : Didactique pluridisciplinaire

Yves Chevallard

[y.chevallard@aix-mrs.iufm.fr](mailto:y.chevallard@aix-mrs.iufm.fr)

### Didactique fondamentale

Notes & documents

#### → Leçon 1

**Sommaire.** – 0. Pour commencer / 1. *Didactique* : le mot / 2. *Didactique* : la chose / 3. *Pluridisciplinaire* : le mot & la chose

#### 0. Pour commencer

a) Cette unité d'enseignement (qui, sauf accident, comptera 66 heures présentiels), et en particulier ce cours (qui devrait occuper environ 40 % du temps alloué), sont obligatoires. La présence de celles et ceux qui y sont inscrits l'est aussi : être assidu, être attentif, s'engager avec sincérité, humilité, persévérance, générosité intellectuelle et humaine dans le travail collectif que nous amorcerons aujourd'hui sont autant d'exigences dont le non-respect marquerait une panne de respect pour l'institution qui nous accueille, pour ses enseignants et ses chercheurs, enfin pour le groupe que nous formons, et donc pour chacun de nous.

b) Dans l'*engagement formatif* demandé à chacun, on s'efforcera d'éviter le double écueil de la *surestimation* et de la *sous-estimation* de soi. On évitera aussi, bien entendu, tant la sous-estimation arrogante que la surestimation naïve *des autres*. Chacun est ici, d'abord, un parmi d'autres, tous semblables et tous différents. Comme on le verra de façon plus théorique plus tard, en toute aventure de formation, le groupe des formés – « la classe », « l'amphi », etc. – constitue une variable essentielle au succès des apprentissages de chacun de ses membres. Il appartient donc à chacun de nous de traiter le groupe en question avec tact, avec soin, avec déférence même.

c) Dans ce qui suit, nous partirons des mots mêmes qui composent le titre de cette unité d'enseignement : « *Didactique pluridisciplinaire* ». Nombre de réflexions, d'analyses, de questions ne prendront leur sens que *peu à peu*, exactement comme il en va dans le cours d'une recherche. Aux exigences formulées plus haut, on ajoutera donc ici la vertu de *patience*. L'impatience est le meilleur ennemi de toute science. Commençons donc par le commencement.

#### 1. *Didactique* : le mot

##### Documents 1

a) Source : *Dictionnaire culturel en langue française* (Le Robert – Sejer, 2005).

b) Dans le tableau ci-après, les entrées retenues sont présentées dans l'ordre historique d'apparition des mots correspondants, tel que la source citée l'indique.

1554

**DIDACTIQUE** [didaktik] adj. et n. f. (1554 ; empr. Au grec tardif *didaktikos* « propre à instruire, relatif à l'enseignement », de *didaktos* adj. verbal de *didaskēin* « enseigner », p.-ê. de la même famille indo-européenne que le latin *docere* → docteur).

**I** Adj. 1 Qui vise à instruire, qui a rapport à l'enseignement. *Traité, ouvrage didactique. Volonté, souci didactique.* → **pédagogique**. « [...] une sorte d'exposé idéologique présenté sous la forme habituelle, dont l'efficacité didactique sur les militants de toutes origines été reconnue. » (A. Robbe-Grillet, *Projet pour une révolution à New York*). *Un logiciel didactique* (didacticiel). – *Le discours didactique* : type de discours qui transmet des structures de connaissance (opposé au *discours scientifique*, qui les élabore) d'une manière neutre (opposé par ex. au *discours polémique*). – Hist. *Le genre didactique* : genre littéraire où l'auteur s'efforce d'instruire sous une forme esthétique, poétique. *Poème didactique*.

□ Voir **ENSEIGNEMENT ; PÉDAGOGIE ; ÉCOLE** ↵

**2** Mod. Qui appartient à la langue des sciences et des techniques. *Terme didactique, inusité dans la langue courante* (abrég. : *didact.*, dans cet ouvrage). – Psychan. *Analyse didactique* : analyse d'une personne qui se destine à être psychanalyste. N. f. *Une didactique*.

**II** N. f. Théorie et méthode de l'enseignement. → **pédagogie**. *La didactique des langues*.

1754

**DIDACTIQUEMENT** [didaktik(ə)mã] adv. (1754 ; dér. de *didactique*)

Didact. D'une manière didactique.

v. 1860

**DIDACTISME** [didaktism] n. m. (v. 1860, Baudelaire, « genre didactique » ; dér. de *didactique*)

(Souvent péj.). Caractère didactique. « Ah ! Pourquoi suis-je né dans un siècle de prose ! *Catalogue des produits. Carte de restaurant. Magister. Didactisme en poésie et en peinture* » (Baudelaire, *Curiosités esthétiques*, Notes).

1870

**DIDACTICIEN, IENNE** [didaktisjɛn, jɛn] n. (1870 « enseignant » ; dér. de *didactique*)

**1** Spécialiste de la didactique.

**2** (XX<sup>e</sup> s.) Psychan. Psychanalyste spécialisé dans les analyses didactiques.

1979

**DIDACTICIEL** [didaktisjɛl] n. m. (1979 ; de *didactique* et *logiciel*)

Inform. **1** Programme livré avec un logiciel pour permettre à l'utilisateur de se familiariser avec ses fonctions. *Didacticiel interactif*.

**2**. Logiciel à fonction pédagogique, destiné à l'enseignement ou à l'apprentissage. *Un didacticiel de langue*.

## Documents 2

a) Source : *Dictionary.com* (<http://dictionary.reference.com/browse/didactic>).

b) Voici d'abord les indications de ce dictionnaire en ligne relatives à l'étymologie du mot anglais *didactic*.

[Online Etymology Dictionary](#) – [Cite This Source](#) – [Share This](#)

### didactic

1658, from Fr. *didactique*, from Gk. *didaktikos* "apt at teaching," from *didaktos* "taught," from *didaskein* "teach," from PIE base *\*dens-* "wisdom, to teach, learn."

*Online Etymology Dictionary, © 2001 Douglas Harper*

b) Voici ensuite la notice relative aux différentes acceptions du mot.

[Dictionary.com Unabridged \(v 1.1\)](#) – [Cite This Source](#) – [Share This](#)

**di · dac · tic**   [dahy-dak-tik] [Pronunciation Key](#) – [Show IPA Pronunciation](#)

*-adjective*

1. intended for instruction; instructive: *didactic poetry*.
2. inclined to teach or lecture others too much: *a boring, didactic speaker*.
3. teaching or intending to teach a moral lesson.
4. **didactics**, (*used with a singular verb*) the art or science of teaching.

Also, **di · dac · ti · cal**.

[Origin: 1635–45; < Gk *didaktikós* apt at teaching, instructive, equiv. to *didakt(ós)* that may be taught + *-ikos* [-ic](#)]

*—Related forms*

**di · dac · ti · cal · ly**, *adverb*

**di · dac · ti · cism**, *noun*

*—Synonyms* 2. pedantic, preachy, donnish, pedagogic.

*Dictionary.com Unabridged (v 1.1)*

*Based on the Random House Unabridged Dictionary, © Random House, Inc. 2006.*

## Notes 1

a) L'essentiel, ici, est sans nul doute de noter que le mot de didactique reflète une **attention immémoriale** à un **type** particulier de **situations sociales**, celles qu'on appellera **situations didactiques**. D'une manière générale, une situation didactique est une situation sociale dans laquelle **quelqu'un** ou, plus généralement, **quelque instance** (personne ou institution) envisage de faire (ou fait) **quelque chose** afin de faire que **quelqu'un** ou **quelque instance** apprenne **quelque chose**.

➔ Dans ce qui précède, **tous les mots sont importants**. Dans la suite de ce cours, nous serons amenés à en élaborer le sens de façon approfondie.

➔ On dira qu'une situation didactique (au sens indiqué ci-dessus) contient **du** didactique : on verra que, en un sens à préciser, **la** didactique est la science **du** didactique.

→ En anglais, « la didactique » se dit **didactics** : “*didactics is the art or science of teaching*”. En fait, en anglais courant, ce mot désigne plutôt “*the art of teaching*” (celui que pratique le professeur dans sa classe, par exemple) que “*the science of teaching*”. C’est ce que rappellent les extraits suivants de la réponse donnée par *Dictionary.com* à la requête “didactics”.

*American Heritage Dictionary – Cite This Source – Share This*

**di - dac - tics**   (dī-dāk'tīks) [Pronunciation Key](#)

n. (used with a sing. or pl. verb)  
Instruction; teaching; pedagogy.

*(Download Now or Buy the Book)*  
*The American Heritage® Dictionary of the English Language, Fourth Edition*  
Copyright © 2006 by Houghton Mifflin Company.  
Published by Houghton Mifflin Company. All rights reserved.

---

*WordNet – Cite This Source – Share This*

**didactics**

*noun*  
the activities of educating or instructing; activities that impart knowledge or skill; "he received no formal education"; "our instruction was carefully programmed"; "good classroom teaching is seldom rewarded" [syn: [education](#)]

*WordNet® 3.0, © 2006 by Princeton University.*

b) On aura noté aussi que l’emploi « traditionnel » de l’adjectif *didactique* (en anglais, *didactic*) dénote souvent une attitude **critique, péjorative, dépréciative**.

→ Cette orientation sémantique négative semble plus fortement marquée en anglais courant qu’elle ne l’est en français. À titre d’exemple, le lecteur de ces lignes pourra se reporter aux illustrations de l’emploi de l’adjectif *didactic* donnés par *Dictionary.com* dans le billet qui lui est consacré sous la rubrique *Word of the day* : “*didactic*” a, en effet, été le « mot du jour » du jeudi 28 septembre 2000... (<http://dictionary.reference.com/wordoftheday/archive/2000/09/28.html>).

→ La charge dépréciative que porte le mot n’est nullement une chose anecdotique : on verra au contraire qu’elle exprime un trait de civilisation pérenne, ubiquitaire, qui va de pair avec la péjoration, voire le refoulement du didactique.

c) On aura aussi noté la relation, marquée notamment dans le *Dictionnaire culturel en langue française*, de « didactique » avec le substantif « pédagogie » et l’adjectif « pédagogique » : nous démêlerons ces liens un peu plus loin.

## 2. Didactique : la chose

### Documents 3

a) Source : article *Didactique*, Wikipédia (<http://fr.wikipedia.org/wiki/Didactique>).

La **didactique**, terminologie essentiellement francophone, est l’étude des questions posées par l’enseignement et l’acquisition des connaissances dans les différentes disciplines scolaires. Se sont ainsi développées depuis une trentaine d’années environ, des didactiques des mathématiques, des sciences, du français, des langues, etc.

b) Source : Guy Brousseau, *Glossaire de quelques concepts de la théorie des situations didactiques en mathématiques* ([http://perso.orange.fr/daest/guy-brousseau/textes/Glossaire\\_Brousseau.pdf](http://perso.orange.fr/daest/guy-brousseau/textes/Glossaire_Brousseau.pdf))

#### **Didactique des mathématiques**

C'est la science des conditions spécifiques de la diffusion des connaissances mathématiques nécessaires aux occupations des hommes (sens large). Elle s'occupe (sens restreint) des conditions où une institution dite « enseignante » tente (mandatée au besoin par une autre institution) de modifier les connaissances d'une autre dite « enseignée » alors que cette dernière n'est pas en mesure de le faire de façon autonome et n'en ressent pas nécessairement le besoin. Un projet didactique est un projet social de faire approprier par un sujet ou par une institution un savoir constitué ou en voie de constitution. L'enseignement comprend l'ensemble des actions qui cherchent à réaliser ce projet didactique.

### **Notes 3**

a) La définition « Wikipédia » ne fait référence qu'aux disciplines scolaires : en ce sens, il y aurait une didactique *des mathématiques, du français, de l'anglais, de l'EPS, de l'histoire*, etc.

→ Il s'agit là d'une définition qui exprime un certain état historique du champ des recherches en didactique mais qui est *trop étroit* pour *fonder* l'ensemble des travaux en didactique.

→ Aussi nous adopterons dans ce cours une définition *beaucoup plus large*, qui permettra, nous le verrons, de parler de la didactique de « système de connaissances » (expression provisoire) qui ne sont pas (pas encore, parfois) des « disciplines scolaires » (expression que nous examinerons aussi).

b) La définition « Wikipédia » mentionne d'abord *la* didactique (au singulier), mais elle distingue ensuite *des* didactiques (« des mathématiques, des sciences, du français, des langues, etc. »). L'acceptation ou le rejet du singulier – parler de didactique *tout court* a-t-il un sens ? – est aujourd'hui encore matière à débat entre les didacticiens.

→ *Dans le cadre de ce cours*, nous trancherons d'emblée ce débat. Bien qu'on ne fasse jamais de la sociologie, de la physique ou de l'histoire *tout court*, et qu'on n'en fasse qu'à propos de *certaines objets d'étude* (sociologie du corps, sociologie du droit, sociologie de l'éducation, etc. ; physique des matériaux, physique des particules, physique de la matière condensée, etc. ; histoire de l'art, histoire de l'esclavage, histoire contemporaine, etc.), on se réfère couramment à *la* sociologie, à *la* physique, à *l'*histoire, etc. De même, bien qu'on ne fasse jamais de *la* didactique, tout court, mais toujours de la didactique *de certains* « *systèmes de connaissances* » (didactique du chant choral, didactique de l'algèbre élémentaire, didactique des soins infirmiers, etc.), on parlera de la didactique, tout court, étant bien entendu que, toutefois, cette dénomination appelle un déterminatif qui réponde à la question « la didactique de quoi ? ».

→ La précision implicitement attendue – la didactique *de quoi ?* – peut varier fortement quand elle se fait explicite. Elle apparaît bien souvent déterminée moins par des considérations scientifiques « pures » que par des contraintes institutionnelles qui, parfois, peuvent être nettement opportunistes. Ainsi est-il certain que, lorsqu'on prétend pratiquer la « didactique de... » à propos d'un domaine étendu, voire très étendu, on reprend *de facto* le principe qui justifie que l'on parle de didactique, *tout court*.

→ Voici par exemple les diverses « didactiques » auxquelles une certaine entité de recherche belge, le GRIFED, rattache ses propres membres : Didactique de l'éducation physique ; didactique de l'histoire ; didactique de l'histoire de l'art ; didactique des langues anciennes ; didactique des langues germaniques ; didactique des langues romanes ; didactique des sciences ; didactique des soins infirmiers (<http://www.grifed.ucl.ac.be/composition.htm>).

→ Si l'on déclare faire *de* la didactique *des* sciences, ainsi, c'est qu'on prétend travailler sur la diffusion de *certain*s systèmes de connaissances relevant « des sciences » (au sens classique : physique, chimie, biologie...). Cela ne signifie nullement que l'on travaille sur l'ensemble des problèmes relatifs à la diffusion de *tout* système possible de connaissances « scientifiques ».

c) La définition donnée par Guy Brousseau concerne, formellement, la didactique *des mathématiques*. Elle est en fait dédoublée en une définition au *sens large* et une définition au *sens restreint*.

→ Au sens *large*, elle fournit un *patron de définition* : on pourra définir la didactique d'un certain système de connaissances ♥ (« cœur ») en ces termes : « C'est la science des conditions spécifiques de la diffusion des connaissances ♥ nécessaires aux occupations des hommes. » Par exemple la didactique *du droit* étudiera les « conditions spécifiques [mot sur lequel on va revenir] de la diffusion des connaissances de droit nécessaires aux occupations des hommes ».

→ La formule « connaissances... *nécessaires aux occupations des hommes* » a une histoire : elle démarque la formule employée par l'introducteur en Occident des nombres *décimaux*, le Néerlandais Simon Stevin (v. 1548-1620), qui publie en 1585 un opuscule intitulé (en néerlandais) *De Thiende*, « le dixième », que son auteur traduit en français la même année sous le titre de *Dîme*. Il en présente le contenu comme « enseignant facilement expédier par nombres entiers sans rompus tous comptes se rencontrans aux affaires des Hommes », c'est-à-dire permettant de se passer de la *technologie des nombres fractionnaires* (un « rompu » est une fraction : en espagnol et en portugais, on parle aussi de *quebrado*, en allemand, de *Bruchzahl*, en néerlandais, de *breuk*, etc.), technologie pourvoyeuse de *techniques* fort anciennes mais jugées par Stevin (et par d'autres...) exagérément lourdes et pénibles : au lieu de calculer (par exemple)  $\frac{3}{5} + \frac{1}{4}$  il est plus facile et plus rapide, plus « expédient », de calculer  $0,6 + 0,25$ , somme qui vaut 0,85, tandis qu'on n'obtient la première que fort laborieusement, par exemple ainsi :

$$\frac{3}{5} + \frac{1}{4} = \frac{12}{20} + \frac{5}{20} = \frac{17}{20} (= \frac{8,5}{10} = 0,85).$$

→ Au sens *restreint*, la définition proposée par Guy Brousseau semble retrouver la réduction au cadre scolaire assumée par la définition « Wikipedia » vue précédemment. Mais les situations didactiques évoquées à travers elle le sont d'une manière *plus abstraite*, et donc en partie *libérée des contraintes propres au cadre scolaire* : on n'y parle pas d'un enseignant mais d'une « institution enseignante » ; on n'y parle pas d'un élève mais d'une « institution enseignée », etc. Rien n'empêche ici, par exemple, que l'on regarde comme relevant de « la didactique » ainsi définie la situation suivante : dans un magasin d'électroménager (institution « mandante »), un employé (institution « mandataire » enseignante) montre à un client

(institution enseignée) comme se servir d'un certain appareil (« didactique de l'électroménager »).

→ La définition examinée esquisse le lien entre « sens large » et « sens restreint » : l'une des **conditions** cardinales qu'étudie la didactique, en effet, est, selon cette définition, l'existence d'une « institution enseignante » – mandatée ou auto-mandatée – s'efforçant (d'une manière non précisée, et donc à étudier de plus près) de faire qu'une certaine « institution enseignée » voie ses connaissances changer (d'une manière non précisée ici). C'est là placer **le** didactique au cœur de **la** didactique.

d) La définition que nous retiendrons, quant à nous, dans ce cours – à titre d'hypothèse de travail – s'apparente à la définition proposée par Guy Brousseau tout en étant **aussi large qu'il semble possible**. Elle s'appuie sur ce fait que **toute science** (y compris les sciences de la nature) peut être regardée comme vouée à l'étude, à des fins de connaissance **et** d'action, de certains types **de conditions et de contraintes** déterminant la vie des sociétés. Dans cette perspective, on dira donc (provisoirement) que **la didactique est la science des conditions et des contraintes de la diffusion des connaissances, des savoirs, des savoir-faire dans les institutions de la société**. Cette formulation appelle plusieurs commentaires et compléments.

→ L'expression « conditions et contraintes » peut être regardée comme formellement redondante : les deux termes désignent ici, simplement, des **propriétés** d'une certaine **situation**. Mais elle nous rappellera que, à côté des **conditions** – bonnes ou mauvaises – que l'on regarde comme **susceptibles d'être modifiées**, ou, du moins, auxquelles on peut **tenter d'échapper** (si elles sont jugées « mauvaises », défavorables) ou au contraire **de se soumettre** (si elles sont jugées « bonnes », favorables), il en est qu'on regardera – provisoirement au moins, et peut-être à tort – comme **non modifiables** : c'est à elles que l'on donnera plus spécifiquement le nom de **contraintes** – que ces contraintes apparaissent favorables ou défavorables.

→ Si, par exemple, une jeune femme habitant Aix désire apprendre le néerlandais, le fait qu'il existe à Aix un cours de néerlandais pour débutants constitue une condition qu'elle voudra peut-être exploiter à des fins d'apprentissage ; si en outre cette jeune femme a une amie néerlandophone qui lui propose de l'aider dans son apprentissage, cela constituera une seconde condition de son apprentissage – condition qu'elle pourra juger favorable *a priori*. En revanche, le fait que le cours en question soit gratuit ou au contraire suppose des frais d'inscription s'élevant à 1000 € par an, est une contrainte pour quiconque désire suivre ce



Enter Text:  Language:  Voice:

cours – contrainte que beaucoup jugeront favorable à son apprentissage dans le premier cas, défavorable dans le second. Cette jeune femme pourra en outre chercher à améliorer les conditions de son apprentissage en achetant des ouvrages de néerlandais pour débutants, ou encore en recherchant sur Internet des ressources pour faire face à certaines des difficultés qu'elle ne manquera pas de rencontrer. Simple exemple : Pour la prononciation, tant en néerlandais (*dutch*, en anglais) qu'en d'autres langues, elle pourra ainsi recourir au petit dispositif disponible à l'adresse <http://www.oddcast.com/home/demos/tts/frameset.php?frame1=talk>, auquel le lecteur pourra se reporter.

→ La référence à la « diffusion » ne préjuge pas le fait que cette diffusion soit « spontanée » ou délibérée, volontaire, *intentionnelle*. On verra toutefois que le didactique, par définition intentionnel, *se niche partout*, sous la forme de ce qu'on peut appeler du micro-, voire du « nanodidactique », même lorsqu'on croit tel ou tel processus de diffusion largement spontané. Au sein d'une société donnée, au sein d'une institution donnée de cette société, il y a un contrôle actif, plus ou moins étroit, plus ou moins vigilant, des manières de penser, de dire, de prononcer, d'agir, etc. Que beaucoup de Français prononcent le mot anglais *soul* (âme) – dans *soul music* par exemple – comme ils diraient d'une personne qu'elle est *soûle* (homophonie erronée, mais exploitée dans une chanson interprétée par Françoise Hardy et intitulée *J'écoute de la musique soul*) n'est évidemment pas le résultat d'une diffusion impulsée par le didactique observable dans les cours d'anglais, au collège et au lycée, en France. Elle ne peut pas davantage s'expliquer *seulement* par une lecture « à la française » du mot *soul* : sinon pourquoi les mêmes personnes ne prononcent-elles pas (en général) les mots anglais *boy* (comme dans *Game Boy*) et *road* (comme dans *road movie*) respectivement comme les mots français *bois* et *roide* ? On peut donc postuler une *diffusion systématique* (sinon consciemment intentionnelle) et donc un contrôle (qu'il conviendrait d'étudier plus finement) de la prononciation « soûle », contrôle et impulsion dont participe, au reste, la chanson évoquée plus haut.

→ L'exemple précédent montre que la diffusion d'un élément de « savoir » – on croit savoir (au moins implicitement) que *soul* se prononce comme « soûle » – barre la diffusion d'autres connaissances : ici, la connaissance de la prononciation « authentique » du mot anglais *soul*. C'est là un exemple minuscule d'un phénomène plus général : celui de la non-diffusion, de la rétention délibérée, collective de certaines connaissances, voire de certains savoirs. Il y eut – et il y a encore – les savoirs réservés aux puissants, dont les gens ordinaires se trouvent exclus ; les savoirs d'hommes, auxquelles les femmes n'ont pas accès – et inversement ; les savoirs de corporations et de castes (la médecine et le droit en sont les deux exemples les plus clairs), que ceux (et celles) qui « n'en sont pas » *n'ont pas à connaître* ; etc.

→ En opposition à ce régime de la connaissance, où celle-ci peut être interdite d'accès à tels ou tels (et où la transgression de ces interdits est punie parfois sévèrement), les luttes intellectuelles et politiques poursuivies depuis le XV<sup>e</sup> siècle en Europe ont poussé en avant la revendication d'un accès de *tous à toutes* les connaissances. C'est ainsi que, aujourd'hui, la firme Google peut déclarer vouloir « organiser à l'échelle mondiale les informations dans le but de les rendre accessibles et utiles à tous » (<http://www.google.com/corporate/> ; en anglais : “*Our mission is to organize the world's information and make it universally accessible and useful*”). Une telle ambition ne laisse pas d'inquiéter certains commentateurs ; quoi qu'il en soit, dans ce cours, chacun s'efforcera d'interroger constamment et ses « *ignorances* » et – plus difficile ! – ses « *connaissances* » supposées, avec l'idée de savoir *pourquoi* on ignore ceci, *pourquoi* on sait cela (ou on croit le savoir), etc. Du même mouvement, on s'efforcera, si cela apparaît « expédient » (utile), de *combler ses ignorances* et de *contrôler ses connaissances*. Par exemple, à propos du mot *soul*, en consultant le *Online Etymology Dictionary*, on trouvera que, après avoir précisé l'origine (compliquée) du mot dans une première entrée – **soul (1)** –, ce dictionnaire propose une seconde entrée – **soul (2)** – dont le texte est reproduit ci-après (<http://www.etymonline.com/index.php?term=soul>).

soul (1)

...

soul (2)

“instinctive quality felt by black persons as an attribute,” 1946, jazz slang, from soul (1). Soulful “full of feeling” is attested from 1863. Hence Soul music, essentially gospel music with “girl” in place of “Jesus,” etc., first attested 1961; William James used the term in 1900, in a spiritual/romantic sense, but in ref. to inner music. Also from this sense are soul brother (1957), soul food (1957), etc.

Il n'est alors nullement interdit – et il est tout à fait possible – de savoir qui était William James, ce qu'est la *soul food*, etc. Ce sont là des exemples d'une attitude plus générale que résume bien le mot latin *scilicet*, contraction de *scire* « savoir » et *licet* « il est permis » : ***il est [aujourd'hui] permis de savoir.***

→ Il reste à ce stade à commenter d'autres termes employés dans la définition ci-dessus. Tout d'abord, on y fait usage des mots de *connaissance*, de *savoir*, de *savoir-faire* : c'est de telles « entités » que la didactique étudie la diffusion (ou la rétention). Nous y reviendrons plus loin pour leur substituer un autre vocable, plus technique, sous lequel nous pourrions subsumer ces trois notions, prises ici, pour le moment, plus ou moins en leur sens ordinaire en français courant. Ensuite apparaît le terme d'*institution* : ce terme, sur lequel nous reviendrons aussi, doit être pris d'emblée en un sens très large – une école, une famille, une classe, ce cours même sont en ce sens des institutions, c'est-à-dire des réalités *instituées*. Il importe de noter que diffuser « des connaissances, des savoirs, des savoir-faire dans les institutions de la société », c'est, bien sûr, les diffuser auprès des *acteurs* de ces institutions – personnels de l'école, membres de la famille, élèves de la classe, etc. On verra qu'on ne peut séparer institutions et personnes : les personnes vivent et se développent dans des institutions (dont, en un sens à explorer, *ils vivent*) ; mais, du même mouvement, ils les font vivre et se développer.

## 2. *Pluridisciplinaire* : le mot & la chose

### Notes 4

a) L'adjectif « pluridisciplinaire » qui apparaît dans l'intitulé de cette unité d'enseignement, *Didactique pluridisciplinaire*, y a un sens simple et fort : il indique que l'on s'y préoccupera de la didactique de *plusieurs* disciplines, le mot « discipline » étant pris d'abord (mais pas exclusivement) au sens qu'il a dans le cadre scolaire. Plus précisément, pour cette année, les disciplines sur la didactique desquelles nous nous arrêterons un temps sont les suivantes :

- éducation physique et sportive (EPS)
- français & français langue étrangère (FLE)
- langues vivantes étrangères (LVE)
- information
- mathématiques
- sciences physiques, chimiques et biologiques
- sciences sociales

→ Ce « choix » n'est pas dû au hasard, certes ; mais il aurait pu être *autre*, écartant (provisoirement) telle discipline et incluant telle ou telle autre (dont l'inventaire est, sur le papier, presque illimité : arts plastiques, géographie, histoire, philosophie, technologie, etc.).

→ Le choix retenu cette année inclut des disciplines à propos desquelles les recherches en didactique ont été historiquement *pionnières* ou sont en tout cas parmi *les plus anciennes* :

ainsi en va-t-il notamment des mathématiques, du français, de l'EPS. Mais on y trouvera aussi des « disciplines » qui, au sens scolaire de « matière enseignée », n'en sont pas encore vraiment et dont, corrélativement, la didactique se trouve encore *in statu nascendi*, à l'état naissant : ainsi en va-t-il de la *didactique de l'information* par exemple.

→ On a dit combien les découpages adoptés dans le vaste continent de la didactique peuvent se révéler mouvants, voire, en certains cas, opportunistes. On ne s'étonnera donc pas de la présence, dans la liste indiquée ci-dessus, d'étiquettes renvoyant *a priori* à de vastes complexes disciplinaires, telle l'étiquette LVE (qui pourrait dissimuler, par exemple, tout aussi bien l'anglais que l'allemand, l'espagnol, l'italien, le portugais, le néerlandais, pour ne prendre d'abord que des langues étrangères officielles dans des pays géographiquement proches, sinon tous limitrophes de la France) ; ou encore l'étiquette « Sciences sociales » (sous laquelle on pourrait loger aussi bien l'ethnologie, la sociologie, la psychologie, l'économie, entre autres). En outre, chacune de ces « didactiques de » se laisse scinder en didactiques plus finement différenciées par leur objet : la didactique de l'EPS, par exemple, contient (ou peut contenir) une didactique *de la gymnastique*, ou une didactique *de la voile*, etc. ; la didactique des mathématiques contiendra une didactique *de l'algèbre*, une didactique *de la statistique*, etc.

b) Dans tous les cas cependant, « faire de la didactique », même à titre de *simple initiation*, suppose qu'on accepte de se pencher sur ce qu'on désignera comme des *système didactiques*, réalités sociales constituées chaque fois des trois « entités » déjà nommées : une « institution enseignée », que nous noterons *X* ; une « institution enseignante », *Y* ; un système de connaissances ♥, présent *in absentia* (le travail du système didactique consiste à le faire advenir), mais situé *au cœur* du système didactique, en ce sens que c'est autour de lui que se trouvent rassemblés (à l'instigation et sous l'égide de l'institution mandante déjà évoquée) les « institutions » *X* et *Y* – élèves et professeur par exemple. Nous noterons un tel système didactique par cette écriture : *S(X ; Y ; ♥)*.

→ Devenir si peu que ce soit didacticien suppose qu'on « accueille » *avec une neutralité bienveillante* chacun des trois termes désignés par *X*, *Y*, ♥, c'est-à-dire qu'on se rende capable assez vite de ne pas les repousser ou, à l'inverse, de ne pas se passionner et s'enthousiasmer, mais au contraire *de les approcher avec une curiosité ouverte mais tranquille*. Certains, ainsi, pourront avoir été rebutés par l'évocation de l'épisode de l'électroménager (*supra*, Notes 3, c), parce qu'il ferait référence à une réalité sociale vécue culturellement comme trop « triviale ». D'autres au contraire goûteront que, « en didactique », on puisse parler aussi de cela, qui ne relève pas des grandes matières scolaires ! À l'inverse, certains s'animeront devant l'évocation qui suit, que d'autres, à l'opposé, trouveront détestable – dans les deux cas parce qu'elle renvoie à une certaine « noblesse » académique affichée. (C'est la philosophe et philologue Barbara Cassin, née en 1947, directrice de recherche au CNRS, qui parle.)

Je suis spécialiste de philosophie grecque, en particulier de rhétorique et de sophistique, et je m'intéresse à ce que cela peut permettre de comprendre d'aujourd'hui.

J'ai participé au séminaire du Thor avec Martin Heidegger chez René Char en 1969, juste après 68 donc. J'avais, à l'époque, Michel Deguy, philosophe et poète, comme professeur d'hypokhâgne, et j'avais suivi parfois les cours de Jean Beaufret : une conjonction de personnalités. Je venais de faire une maîtrise sur Leibniz, sur le Discours de métaphysique et la Correspondance entre Leibniz et Arnauld ; j'étais très étonnée de voir que le moment où ils ne s'entendaient plus du tout, c'était précisément le moment où ils disaient la même chose avec les mêmes mots : « Ce qui n'est pas un être n'est pas non plus un être » ; chacun l'accentuait différemment, et puis c'était bloqué. Ce fut ma

première expérience de philosophie liée au langage, à la manière de dire. Il se trouve que le séminaire du Thor portait largement sur Leibniz.

À partir de là, j'ai intériorisé avec un immense intérêt ce que proposait Heidegger quant au rapport entre philosophie et histoire de la philosophie.

J'ai compris aussi comment le grec et l'allemand s'entre-impliquaient comme langues, qu'aujourd'hui je dirais dangereusement « sacralisées », mais qu'à l'époque je percevais comme vraiment philosophantes.

Puis j'ai travaillé sur le Traité du non-être de Gorgias (c'était le sujet de doctorat que m'avait heureusement proposé Pierre Aubenque), et je me suis aperçue alors, chemin faisant, qu'on pouvait, pour le dire simplement, être « autrement » présocratique ; faire un usage différent du langage : Gorgias montre comment le Poème de Parménide, loin de partir, comme il le prétend, d'un « il y a » de l'être (esti : es gibt Sein, dit Heidegger), fabrique bien plutôt l'être en le disant, le fait être ; on ne va pas de l'être au dire de l'être, en toute fidélité et adéquation, mais, à l'inverse, l'être est un effet de dire, un produit du poème, la conséquence d'une performance discursive. C'est de là que je suis repartie.

J'ai travaillé alors avec Jean Bollak et Heinz Wismann à Lille, parce que j'avais besoin de savoir plus de grec, et autrement, même si j'avais fait des études classiques.

→ Le dernier alinéa de ce texte montre exemplairement comment une personne peut exploiter des conditions existantes qu'elle juge favorables : s'assujettir à une certaine « institution enseignée »  $X$ , fonctionnant au sein d'un système didactique  $S(X ; Y ; \heartsuit)$  existant quelque part (ici, à Lille, plus précisément à l'Université de Lille III), où l'on a en l'espèce  $Y = \{ \text{Jean Bollak, Heinz Wismann} \}$  et  $\heartsuit = \text{le grec (ancien)}$ .

c) Le travail dans cette unité d'enseignement, et en particulier dans ce cours, suppose et implique que chacun s'efforce de *s'affranchir* d'une particularité du rapport aux savoirs engendré par les études scolaires et universitaires, particularité que l'on peut décrire ainsi : étant donné un savoir  $\mathcal{S}$ , on tend à soutenir, à l'adresse de soi-même et des autres, ou bien que l'on connaît  $\mathcal{S}$  « *parfaitement* », ou bien qu'on n'y connaît *rien*. Un tel dira qu'il est matheux : sous-entendu, en maths, on ne la lui fait pas ! Un autre au contraire dira qu'il a toujours été nul en maths, etc. Et de même pour l'anglais, l'histoire, la biologie, etc. La culture scolaire-universitaire tend ainsi à imposer une loi du tout ou rien : je sais (tout) / j'ignore (tout).

→ De cette tyrannie d'opérette chacun doit faire effort pour se libérer. Quiconque a fait des études primaires et secondaires ne peut pas ne pas savoir de mathématiques (personne, de toute façon, ne sait « les » mathématiques). Quiconque a « fait » de l'anglais de la 6<sup>e</sup> à la terminale sait de l'anglais (mais personne ne sait l'anglais « tout entier »). Qui, au cours de ses études secondaires, n'a pas étudié, si peu que ce soit, la photosynthèse ? Etc.

→ Dans cette conquête (ou cette reconquête) d'un rapport aux savoirs libéré de l'obsession de *maîtrise*, rebelle aux despotismes épistémologiques et aux tentatives d'intimidation intellectuelle, chacun s'emploiera à aider « l'amphi » à progresser sur les systèmes de connaissances *utiles au travail de tous*, en se gardant, à l'inverse, de chercher à marquer sa différence (« Moi, je suis... et je peux vous dire que... »), à corriger, à proscrire, ou même déjà à prescrire ; bref, en cherchant en quelque sorte à *se mettre un tant soit peu à distance de soi-même*, afin de ne pas gêner la progression de tous et de chacun (y compris soi-même).

→ Le tableau suivant, tout *approximatif et incomplet* qu'il soit (faute d'informations, il ignore les titulaires d'un BTS ou d'un DUT par exemple), donne une idée des « disciplines » étudiées ces dernières années par au moins certains des participants.

AES (1)	histoire de l'art (1)	philosophie (2)
anglais (2)	italien (6)	portugais (1)
arabe (1)	langue des signes (1)	psychologie (15)
arts plastiques (6)	LEA (6)	sciences de la matière (4)
droit (2)	lettres et arts (1)	sciences de la vie (3)
économie et gestion (1)	lettres modernes (9)	sciences du langage (10)
espagnol (10)	mathématiques (6)	sociologie (20)
géographie (2)	MASHS ou MASS (6)	STAPS (2)
histoire (8)	musique (2)	théâtre (1)

d) On s'arrêtera maintenant sur le mot de *discipline*, qui, on va le voir, mérite un examen plus attentif.

## Documents 4

a) Source : Le *Dictionnaire culturel en langue française* (Le Robert – Sejer, 2005).

b) On examine les articles « Discipline » et « Discipliner ».

**DISCIPLINE** [disiplin] n. f. (1080 « massacre, carnage » et « ravage » en anc. franç., v. 1170 « châtement » ; empr. au lat. *disciplina* « action de s'instruire », puis « enseignement, doctrine, méthode » et par ext. « principes, règles de vie », dér. de *discipulus* → disciple)

**I** (av. 1549) Fouet fait de cordelettes ou de petites chaînes, utilisé pour se flageller, se mortifier. « *Laurent, serrez ma haire avec ma discipline [...].* » (Molière, *Tartuffe*). – Loc. *Se donner la discipline* : se donner des coups avec la discipline.

**II 1** (XII<sup>e</sup> s.) Vx. Instruction, direction morale, influence. « *Démocrite, après avoir demeuré longtemps sous la discipline de Leucippe, résolut d'aller dans les pays étrangers [...]* » (Fénelon, *Démocrite*, in Littré).

**2** Cour. Règle de conduite commune aux membres d'un corps, d'une collectivité et destinée à y faire régner le bon ordre, la régularité; par ext. obéissance à cette règle. → **loi, règle, règlement**. *Une discipline sévère, rigoureuse. Une discipline de fer. Maintien de l'ordre et de la discipline. Enfreindre la discipline. Rétablir la discipline. Se conformer, se plier, obéir à la discipline. Discipline collective acceptée, librement consentie.* → **autodiscipline**.

Songez *que* la soumission n'engage à rien pour l'avenir, et *que* la discipline imposée n'est rien non plus quand on a le *bon* esprit de se l'imposer soi-même.

E. Fromentin, *Dominique*.

Spécialt. Discipline scolaire. *Censeur des études* (anciennt), *conseiller\* d'éducation chargé de la discipline dans un lycée*. – *Discipline militaire* : règle d'obéissance dans l'armée fondée sur la subordination. « *La discipline du bord, c'était là le grand frein qui avait conduit seul sa vie matérielle, la maintenant dans cette austérité rude et saine qui fait les matelots forts.* (Loti, *Mon frère Yves*). *Bataillon\*, compagnie\* de discipline.* → disciplinaire. – Loc. *Conseil\* de discipline*.

**3** Règle de conduite que s'impose une personne. *S'astreindre à une discipline sévère.* → **autodiscipline**. *Discipline morale. Discipline de l'esprit.* « *Dans cet effort quotidien où l'intelligence et la passion se mêlent et se transportent, l'homme absurde découvre une discipline qui fera l'essentiel de ses forces.* (Camus, *le Mythe de Sisyphe*).

□ Voir **LOI, NORME, VALEUR** ↵

**III** (1370) Branche de la connaissance. → **art, étude, matière, science**. *Les disciplines scientifiques, littéraires. Exceller dans une discipline. Qui appartient à plusieurs disciplines* : pluri-, multidisciplinaire. *Discipline carrefour. Les disciplines universitaires reconnues.*

CONTR. **Anarchie, désordre, désorganisation, indiscipline, pagaie.**

◇ COMP. **Autodiscipline.**

**DISCIPLINER** [disipline] v. tr. (1174 « châtier » ; dér. de *discipline* ou formé sur le modèle du lat. chrétien *disciplinare* « enseigner, former », de *disciplina*)

**1** (XIV<sup>e</sup> s.) Accoutumer à la discipline ; donner le sens de l'ordre, du devoir, de l'obéissance à (qqn ; un groupe). → **assujettir**, **soumettre**. *Discipliner une classe. Discipliner une armée. Discipliner des jeunes délinquants.* – Au passif et p. p. « *Manuel n'était discipliné ni par goût de l'obéissance ni par goût du commandement, mais par nature et par sens de l'efficacité.* (Malraux, *l'Espoir*).

**2** Plier à une discipline intellectuelle ou morale → **éduquer**. *Discipliner la volonté, les instincts.*

**3** Fig. → **maîtriser**. *Discipliner un cours d'eau.* – *Discipliner les cheveux*, les maintenir bien coiffés (surtout en parlant d'un produit).

c) On complète ce qui précède par deux extraits du *Online Etymology Dictionary* déjà sollicité (<http://www.etymonline.com/index.php?term=discipline> & <http://www.etymonline.com/index.php?term=disciple>).

#### **discipline**

c.1225, from O.Fr. *descepline*, from L. *disciplina* “instruction given to a disciple,” from *discipulus* (see *disciple*). Sense of “treatment that corrects or punishes” is from notion of “order necessary for instruction.” The L. word is glossed in O.E. by *peodscepe*. Meaning “branch of instruction or education” is first recorded c.1386. Meaning “military training” is from 1489; that of “orderly conduct as a result of training” is from 1509. The verb is attested from c.1300. *Disciplinarian* “one who enforces order” is first attested 1639; earlier used of Puritans who wanted to establish the Presbyterian “discipline” in England (c.1585).

#### **disciple**

O.E. *discipul* (fem. *discipula*), Biblical borrowing from L. *discipulus* “pupil,” from \**discipere* “to grasp intellectually, analyze thoroughly,” from *dis-* “apart” (see *dis-*) + *capere* “take” (see *capable*).

### Notes 5

a) Le trait le plus frappant est le suivant : quoique, en français, le premier sens de **discipline** soit bien sombre (aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, il signifiait, nous précise-t-on, « massacre », « carnage », « ravage », « châtement »), le mot vient du latin *disciplina* qui signifie « action de s'instruire », puis « enseignement, doctrine, méthode », enfin, par extension « principes, règles de vie ».

→ Ce qu'il faut retenir, c'est que le sens de « règles de vie » (auquel on se réfère lorsqu'on dit par exemple : « Cette classe manque de discipline ») est en vérité **second**. Le sens **premier** est celui de **discipline** « *intellectuelle* » et (donc) de domaine (art, science, « matière ») où une telle discipline prévaut, de façon spécifique, et à laquelle on vient se soumettre : discipline mathématique, discipline poétique, discipline philosophique, discipline historique, etc. Ce sens, on l'a vu, est attesté en français dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.

→ Entrer dans une telle discipline, c'est se... discipliner. En mathématiques, ainsi, on apprendra que les règles de la discipline ne permettent pas d'écrire

$$\frac{3}{5} + \frac{1}{4} = \frac{3+1}{5+4} = \frac{4}{9}.$$

En revanche, les élèves de collège (et de lycée) sont tenus dans l'ignorance – il y a sur ce point rétention de connaissances – d'une autre « règle » de la discipline mathématique, à savoir le fait que l'on a ceci

$$\frac{1}{4} < \frac{3+1}{5+4} = \frac{4}{9} < \frac{3}{5}$$

soit encore  $0,25 < \frac{4}{9} < 0,6$  (de fait,  $\frac{4}{9} = 0,44\dots$ ), et plus généralement

$$\frac{a}{b} < \frac{c}{d} \Rightarrow \frac{a}{b} < \frac{a+c}{b+d} < \frac{c}{d}$$

→ C'est le phénomène général de « disciplinarité » – de disciplinarité *plurielle*, de pluridisciplinarité – que nous sommes trop fréquemment portés à exploiter de façon malsaine, pour marquer des différences et prononcer des exclusions : il y aurait ceux qui sont « disciplinés », qui sont entrés dans une certaine culture en se soumettant victorieusement à sa discipline (celle des mathématiques, de la poésie, de l'électronique, de l'informatique, de la philologie grecque, du rap, etc.) ; et puis il y aurait ceux qui lui sont demeurés extérieurs, et que l'on trouve donc non disciplinés, incultes en la matière, c'est-à-dire étrangers à la culture du domaine ; et qu'on abandonne alors avec dédain ou indifférence à leur ignorance, voire à leur « barbarie ».

b) On peut réfléchir au fait que, de la discipline *productive*, plurielle, en laquelle on entre quand on s'instruit en une certaine matière, on soit passé à la discipline *punitive*, à prétention d'unicité, portant sur les comportements « ordinaires », quelconques de la vie en société. Le dictionnaire *Dictionary.com* est là-dessus plus assertif que le dictionnaire « en langue française » utilisé : le sens de « traitement qui corrige ou punit » (“*treatment that corrects or punishes*”), précise-t-il ainsi, dérive de l'exigence de faire régner un certain ordre – une certaine discipline, donc – pour pouvoir donner (et recevoir) une instruction déterminée, c'est-à-dire pour faire entrer ceux qu'on instruit dans une certaine discipline « intellectuelle ».

→ Ce même dictionnaire fournit des indications chronologiques illustrant la primauté du sens de discipline « intellectuelle » : appliqué à une “*branch of instruction or education*”, *discipline* serait attesté en anglais dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, alors que le sens de « discipline militaire » ou, plus largement, celui de « conduite ordonnée résultant d'un apprentissage » n'apparaissent qu'à l'orée du XVI<sup>e</sup> siècle.

→ Une autre notation va dans le même sens, à propos du latin : *discipere*, dont provient « disciple » (en anglais comme en français), signifiait en effet « saisir intellectuellement, analyser complètement ». La référence « intellectuelle » serait donc première.

→ On notera ici, à titre de simple conjecture, l'observation suivante. Face à des jeunes très largement « non disciplinés », qui peut-être ne sont jamais franchement entrés dans aucune discipline, ou qui, y étant entrés un jour, s'en sont éloignés au point d'avoir perdu l'idée même de discipline, il semble plus expédient de tenter de les initier à une discipline au sens premier du terme, c'est-à-dire relative à des contenus d'activité et de savoir qui ne trouvent pas en eux-mêmes leur propre fin, qu'au sens second (celui de discipline des comportements « quelconques »). L'idée est que chacun apprenne (ou réapprenne) à se comporter civilement à l'égard d'autrui et de soi, non pas *a priori*, comme si c'était là un but en soi, mais parce que, parvenant peu à peu, non sans soubresauts peut-être, à assumer une certaine discipline dont le but n'est pas juste de « bien se tenir » (ce peut être la discipline de la participation à un chantier de fouilles, etc.), chacun est pris dans une dialectique entre cette discipline « spécialisée » et le minimum de discipline des comportements quelconques sans lequel la première ne pourrait pas se mettre en place ni persister longtemps. L'entrée progressive dans une discipline au sens premier du terme motive et impulse alors l'entrée corrélative dans une discipline au sens second.

c) Dans cette unité d'enseignement, et dans ce cours en particulier, on observera un petit nombre de principes essentiels dans notre rapport à la connaissance, aux savoirs et aux lacunes (ou aux « enflures ») de notre savoir.

→ Pour l'essentiel, on peut ramener ces principes recteurs de notre rapport au savoir et à l'ignorance à deux préceptes :

1) on s'autorisera sans façon à **ne pas savoir**, et cela en tout domaine (y compris, dans son domaine de spécialisation éventuel) ;

2) on s'**interdira** de ne pas affronter son ignorance, **quel que soit le domaine** (même si celui-ci paraît d'abord parfaitement étranger), pour progresser autant que possible et autant qu'il sera utile vers une connaissance adéquate au projet de formation ou de recherche que cette connaissance est censée servir.

→ Dans cet abord de domaines de connaissances mal connus, ou même tout à fait inconnus (ou même, au reste, déjà bien connus), on acceptera de prendre le risque de laisser subsister des « **boîtes noires** », en supposant – parfois, hélas ! à tort – que la chose n'est pas **fortement invalidante** dans le projet de connaissance poursuivi. Dans l'article « Discipline » de *Dictionary.com*, est-il invalidant d'accepter que reste provisoirement (ou peut-être indéfiniment) **obscure** l'indication selon laquelle “the L. word is glossed in O.E. by *þeodscipe*” ? D'aucuns pourront juger raisonnable de prendre le risque, dans un premier temps, de faire l'économie d'**ouvrir** cette boîte noire.

→ À l'inverse, la quête de la connaissance utile, sa **vérification** ne sont jamais que **provisoirement** closes – nous reviendrons longuement là-dessus. Toute « vérité » que l'on croit acquise doit toujours être l'objet d'un **doute méthodique**, remède à la tentation du dogmatisme. Cela ne nous empêchera pas d'adopter **fermement** des « hypothèses de travail » que l'on s'efforcera de confirmer au fil du temps, sans écarter la possibilité qu'un jour elles se trouvent infirmées ! C'est ainsi que sera entendue ici, par exemple, la conclusion précédemment formulée selon laquelle le mot de discipline aurait **d'abord** le sens de discipline d'instruction, et que son sens « jupitérien » serait second. L'article suivant, extrait d'un autre dictionnaire étymologique de l'anglais (John Ayto, *Dictionary of Word Origins*, Columbia Marketing, Londres, 1994), vient par exemple confirmer encore cette hypothèse.

**discipline** [13] The Latin word for 'learner' was *discipulus*, a derivative of the verb *discere* 'learn' (which was related to *docēre* 'teach,' source of English *doctor*, *doctrine*, and *document*). English acquired the word in Anglo-Saxon times, as *discipul*, and it was subsequently reformulated as *disciple* on the model of Old French *deciple*. Derived from *discipulus* was the noun *disciplina* 'instruction, knowledge.' Its meaning developed gradually into 'maintenance of order (necessary for giving instruction),' the sense in which the word first entered English (via Old French *discipline*).

▶ disciple, doctor, doctrine, document

→ En application des principes précédents, et à titre d'exercice, les participants à ce cours s'emploieront à percer à jour le mot *þeodscipe* employé par le dictionnaire *Dictionary.com*, et d'identifier notamment sa lettre initiale.

→ Tout au long de l'unité d'enseignement, chacun s'attachera à identifier les principales **questions** que soulève à ses yeux, du point de vue de son effort personnel de formation, la matière étudiée ; formulées de façon **concise mais claire**, ces questions me seront communiquées à l'adresse déjà indiquée : [y.chevallard@aix-mrs.iufm.fr](mailto:y.chevallard@aix-mrs.iufm.fr).